

📄 Cette formation est proposée par l'ADEME

PACTE Industrie : Assurer les prestations de coaching des industriels sur le financement de leurs projets de décarbonation

Après avoir suivi cette formation, les prestataires référencés dans le cadre de PACTE Industrie pourront assurer les prestations de coachings financiers

📍 100% des stagiaires satisfaits par cette formation

Décarbonation de l'industrie

Action de Formation

👤 Entreprise

🕒 7h

€ 500€

Présentiel

Code module : CLIMAT73

Mis à jour le : 11/06/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Merci de consulter la rubrique prérequis avant de vous inscrire !

La formation est réservée aux prestataires financement spécialisés dans l'accompagnement des industriels, référencés par l'ADEME dans le cadre du programme PACTE Industrie

Pour les sessions organisées en région, la priorité sera donnée aux participants de la région organisatrice.

Les prérequis

Avant de vous inscrire à cette formation, vous devez avoir suivi dans son intégralité le e-learning «Comprendre le financement des projets d'économie d'énergie et de décarbonation : risques et opportunités »

Toute demande d'inscription réalisée sur cette formation sera **systématiquement refusée** si le prérequis mentionné ci-dessus n'a pas été réalisé en amont, dans son intégralité

L'inscription est limitée aux seuls consultants référencés par l'ADEME dans le cadre du programme PACTE Industrie pour les prestations de coaching sur le financement

Objectifs

Les objectifs de la formation

- **Connaître** les dispositifs du programme CEE PACTE Industrie
- **Identifier** le périmètre d'actions, les objectifs, les modalités de réalisation de chaque prestation de coaching
- **Maîtriser** les outils associés à chaque coaching
- **Identifier son rôle** et ses responsabilités dans la mission de coaching

Programme

Le programme détaillé

- Rappel sur les dispositifs du programme CEE PACTE Industrie
- Approfondissement sur les objectifs, les modalités de réalisation et les outils associés pour les coaching suivants :
 - Analyse de risque
 - Analyse financière des impacts
 - Modes de financement
 - Rôles et responsabilité
 - Projet collectif - Rôle et responsabilités du prestataire financement lors des coachings

Durée

7h

Les modalités pédagogiques

Cette formation est proposée en présentiel

Les modalités d'évaluation

Avant la formation

Le participant complète un questionnaire de positionnement sur son niveau de compétences et de connaissances ainsi que sur ses attentes, en termes d'enjeux, de contenus et d'apports

Pendant la formation

Tout au long de la formation, le formateur évalue la progression de l'apprenant au travers de synthèses à réaliser individuellement sur les différentes prestations de coaching

A l'issue de la formation

Le formateur valide l'acquisition des connaissances et des compétences du stagiaire

Le stagiaire complète un questionnaire d'auto-évaluation sur son niveau de compétences acquises

L'équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Mehdi KEROMEN, Chargé de formation PACTE Industrie

Référente technique : Angéline SAUVAGE, Cheffe de projet financement PACTE Industrie

Référente pédagogique : Noémie PAPON, Directrice de projet Industrie GreenFlex

Tarif

Pour les entreprises (publiques ou privées) : 500 €

L'ADEME prend en charge les coûts pédagogiques pour les entreprises disposant de l'Agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale).

La formation peut faire l'objet d'une prise en charge financière par l'opérateur de compétences (OPCO) auquel est affilié votre entreprise. [l'identifie quel est mon OPCO](#)

Pour consulter la prise en charge des frais de déjeuners, cliquez [ICI](#)

Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos [conditions générales de vente](#).